



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14967
12 avril 1982

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 12 AVRIL 1982 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU MAROC AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Sa Majesté Hassan II, Roi du Maroc et Président du Comité Al Qods, organe principal de l'Organisation de la Conférence islamique, vous demande de convoquer une réunion urgente du Conseil de sécurité pour examiner les événements graves qui se déroulent actuellement en territoire palestinien occupé, et très particulièrement dans la ville sainte de Jérusalem.

En effet, une fois de plus, les hauts lieux islamiques de la ville sainte ont été le théâtre d'actions sanglantes et profanatrices, perpétrées dans le dessein bien déterminé de détruire des monuments prestigieux et vénérés par la communauté islamique du monde entier, depuis l'aube de l'Islam. Outre les nombreuses victimes innocentes qui sont tombées sous les balles criminelles de soldats des troupes d'occupation, cet acte barbare se distingue par le fait qu'il s'apparente étroitement à la tentative d'incendie de la Mosquée El Aqsa qui l'a précédé, en ce qu'il vise aussi à la destruction d'une mosquée islamique de première grandeur, vénérée tant dans l'esprit que dans le coeur de centaines de millions de Musulmans.

Cette action attentatoire aux sentiments profonds de la communauté islamique outre qu'elle constitue une nouvelle provocation intolérable à l'égard d'une des plus importantes communautés, qui n'a cessé d'apporter sa contribution humaniste et civilisatrice à la construction d'un monde fait de tolérance et de paix, elle constitue aussi une menace grave à la sécurité internationale.

En conséquence et conformément à la demande de Sa Majesté le Roi Hassan II, Président du Comité Al Qods, je formule l'espoir que le Conseil de sécurité pourra rapidement se réunir pour prendre les mesures nécessaires et faire face aux grandes responsabilités qui sont les siennes, pour le respect de la justice et de l'équité et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

L'ambassadeur.

Représentant permanent
du Royaume du Maroc.

(Signé) Medhi MRANI ZENTAR